

Image not found or type unknown



# Independances par rappor a une federations delegataires

Par **sg90**, le **15/04/2014** à **20:38**

Bonjour

J'aimerais savoir si pour une activité sportive qui est dépendante d'une fédérations délégataires, un club qui désire organisé une épreuve de cette activité sportive est il obligé de passer par cette fédérations ou peut il l'organisé en toute indépendance.

Sans forcément rentré dans l'article de monopole L131-14 du Code du Sport et sans entré dans des championnats.

Organisé en toutes simplicité avec des résultats et des récompenses.

Merci